République Française. — Liberté, Egalité, Fraternité

Département des Hautes-Alpes — Deuxième Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

DEUXIEME TOUR

Arrivé en tête au premier tour, avec plus de 7.000 voix,

François BENARD

- sert **DE GAULLE**,
- ne se sert pas de lui.
- a toujours lutté pour Une Nouvelle République,
- a été le SEUL du Département à signer l'appel de l'Association pour le soutien de l'action du Général **DE GAULLE**,
- a pris ses responsabilités lors des événements,
- a voté l'investiture de **DE GAULLE**, le 2 Juin 1958,
- a pris position quand **DE GAULLE** l'a demandé,
- a souscrit entièrement à ses réformes.
- a fait voter "OUI" au Referendum.
- n'est pas parti en vacances lors de la campagne du Referendum,
- n'a pas besoin de se faire abusivement passer pour un ami du Général **DE GAULLE** pour obtenir des suffrages,
- a toujours œuvré pour le bien du Département et non pour satisfaire des ambitions personnelles,
- a toujours eu le respect de l'électeur,
- sait d'expérience comment doivent être défendus les intérêts hauts-alpins,
- s'est toujours consacré entièrement à sa mission de Député et ne l'a jamais considérée comme une activité secondaire,
- a toujours tenu ses promesses,
- connaît suffisamment les problèmes économiques et sociaux du Département sans avoir besoin d'emprunter son programme à ses adversaires.

ELECTRICES, ELECTEURS, VOUS APPRECIEREZ.

VOTEZ TOUS SANS ABSTENTION POUR

François BENARD

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 — Médaille de la Résistance
Ancien Eclaireur-Skieur au 159e R. I. A.
Membre du Conseil Supérieur du Tourisme
Président de la Fédération des Routes Touristiques de France
Secrétaire Général de la Fédération des Gîtes Ruraux
Vice-Président du Comité Général d'Action
pour la Modernisation et l'Equipement National
Conseiller Général du Canton de Guillestre
Député des Hautes-Alpes
Ancien Sous-Secrétaire d'Etat à l'Energie Atomique

et

Hippolyte PESSAILHAN

Conseiller Général
du Canton de Saint-Etienne-en-Dévoluy

Remplaçant éventuel

VU : LE CANDIDAT.

IMP. D. CARRETIER - BRIANÇON

